

NUMERO 8

DECEMBRE 2004

[www.douvres.fr](http://www.douvres.fr)

# DOUVRES INFORMATIONS

Vœux 2005

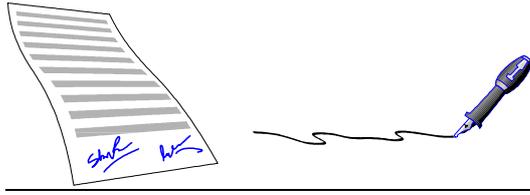
Un village serein  
et accueillant



Dessine moi Douvres :

**LES DESSINS PRIMÉS**

Cartes postales  
en vente à la Mairie



## Le mot du Maire

**Voici le 4<sup>e</sup> automne du mandat de l'équipe municipale en place, soit un peu plus de la moitié du parcours...**

**Les projets que nous avons formés sont, soit réalisés, soit bien engagés : l'équipement informatique de l'école en service, avec l'ADSL dans chaque salle, l'aire de loisirs réalisée, le local pour le restaurant des enfants et la garderie périscolaire acquis, restauré et équipé, le local pour le commerce de proximité également acquis et en cours de finitions, un site Internet pour le village et l'enfouissement des réseaux, enfin, en cours.**

**Restent le réaménagement de la place, qui a pris du retard du fait du manque d'unanimité sur les objectifs, et pour lequel nous allons rechercher des solutions de compromis raisonnable, la sécurisation des entrées du village, toujours à l'étude et pour laquelle la DDE vient de nous fournir des éléments.**

**L'année a été marquée par une forte implication en faveur des jeunes. Les deux réalisations de l'aire de loisirs et du restaurant scolaire au Clos Buisson sont évidemment et prioritairement faites pour eux. Mais en plus ils ont été les bénéficiaires de nombreuses attentions de la part des associations, des enseignants et de la municipalité : l'opération "dessine moi Douvres" le 14 juillet, le "Cross Interclasses", l'atelier de préparation au marché de Noël pour les vacances d'automne, une course spécifique jeunes dans le cadre du Trail de Douvres et toutes les autres activités pour les enfants de l'école organisées par le Sou ... C'est volontaire, et c'est essentiel : les jeunes sont notre avenir.**

**L'année nouvelle devrait être mise à profit pour la poursuite des projets qui avaient pris du retard, comme la Place de la Babillière et les entrées du village, l'achèvement de la rénovation de la maison de la Place. La municipalité devra aussi trouver un local pour accueillir une probable cinquième classe...N'oublions pas non plus la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et la création d'une Zone Agricole Protégée (ZAP). Et j'en oublie peut-être...**

**Tout au long de l'année écoulée, les membres des associations du village et autres Douvrois ont, comme à l'habitude, beaucoup contribué au « bien vivre » à Douvres. Qu'ils en soient tous très vivement remerciés.**

**Et comme c'est la saison des vœux, je vous souhaite un joyeux Noël et une nouvelle année heureuse...**

**L'équipe municipale et moi-même aurons le plaisir de vous recevoir autour d'un pot amical, le vendredi 7 janvier à 18:30 à l'occasion des vœux. Nous comptons sur votre présence.**

**Très amicalement à vous tous.**

*Marie-Louise Dubois*

## LIBRE EXPRESSION DES ASSOCIATIONS DE DOUVRES



# Association : ACCORD PARFAIT

Quelques informations sur la saison 2004 de l'association Accord Parfait et les projets de concerts pour 2005.

Dans l'ensemble, la saison 2004 s'est bien déroulée, avec des salles remplies et un public généralement satisfait : récital de piano de François Daudet à Ambérieu, motets du 17<sup>ème</sup> siècle par l'Ensemble Per Cantare à l'église de Douvres, récital de piano de Marina Primachenko au Prieuré de Blyes. Seul le dernier concert à la salle des Fêtes de Douvres n'a pas réussi à attirer beaucoup d'auditeurs, et certains d'entre eux sont repartis dubitatifs, voire irrités. Nous leur devons des explications.

D'une manière générale, nous sommes heureux de pouvoir introduire dans notre programmation quelques oeuvres rarement jouées ou à découvrir. Ainsi, le 17 octobre dernier, Marina Primachenko a donné en première audition française une sonate du compositeur russo-polonais Weinberg. C'est dans cet esprit que nous avons sollicité le jeune compositeur lyonnais Jules Desgoutte dont nous avons entendu une bande son pour la radio. Nous lui avons passé commande d'un concert en lui laissant une entière liberté créatrice. L'expérience n'allait pas sans risques. Au total, si les textes pouvaient paraître morbides ou obscurs, il nous a semblé que la partie proprement musicale ouvrait un espace sonore original avec la superposition de la bande son, de la voix et du piano.

En 2005, nous accueillerons début mars la grande soprano Colette Alliot-Lugaz qui a tenu le rôle de Mélisande à l'Opéra de Lyon, en mai un trio de musique ancienne (flûte, viole de gambe et luth). Les concerts d'automne seront un récital de piano de Marina Primachenko, marraine de l'association, et une soirée lyrique.

Cette année, Accord Parfait comptait 119 adhérents. C'est bien sûr leur soutien qui donne une certaine solidité à notre jeune association. Qu'ils en soient ici remerciés.

La Présidente,

Madeleine Chanel

Renseignements au 20, chemin de l'Église, à Douvres. tél.: 04 74 38 14 05



**L'INFORMATION AU JOUR LE JOUR :**  
**WWW.douvres.fr**

## LIBRE EXPRESSION DES ASSOCIATIONS DE DOUVRES

La page de votre  
Centre de Première Intervention



Comme chaque année, les Pompiers profitent de ce bulletin municipal pour vous informer de ce qui se passe dans la caserne.

- Jusqu'à ce jour, nous avons effectué 35 interventions : 1 feu de cheminée, 3 secours à victimes, 2 feux de véhicules, 2 feux divers et 27 destructions de nids d'insectes.
- Comme prévu, l'équipement du 4x4 LAND ROVER, gracieusement financé par la commune pour remplacer l'ancien, c'est achevé courant avril. C'est grâce au travail de nos jeunes pompiers qui ont sacrifié beaucoup de samedis que ce projet a abouti. Ils peuvent être fiers d'eux, ils le méritent. Le véhicule remis à neuf a été présenté au public le 8 mai.
- Les séances d'initiation au secourisme annoncées en 2003 pour les habitants de DOUVRES ont eu lieu les 5, 12 et 19 mars 2004. Sept personnes étaient présentes et Mme le Maire a participé à l'une d'entre elles. Avis aux amateurs car nous avons prévu de recommencer en 2005 à la même époque. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant auprès de notre Chef de Corps Pascal MOINE au 06.81.25.65.54 ou au 06.87.51.85.49. Les jeunes sont acceptés à partir de 16 ans.
- Nous remercions encore les personnes qui nous ont accompagnées lors de notre voyage annuel en espérant qu'elles ont passées une journée agréable. Nous repartirons bien sûr en juin 2005, vous serez informés en temps voulu.
- Les boudins du 6 novembre ont encore été victimes de leurs succès. Quelques retardataires n'ont pu être servis. L'an prochain nous augmenterons encore la quantité produite.

Votre caserne vous a ouvert ses portes le 19 juin 2004 à l'occasion de la journée des SAPEURS POMPIERS de FRANCE. Trois thèmes étaient abordés: Incendie, Secourisme et Appareil Respiratoire Individuel. Une petite buvette agrémentait cette sympathique journée durant laquelle nous avons rencontrés beaucoup de gens intéressants. Nous voulons ici les remercier.

Au cours de l'année 2004, tous les pompiers de votre CPI ont suivi une information obligatoire dans les locaux du Centre de Secours Principal d'Ambérieu en Bugey. Cette 1/2 journée avait pour but d'attirer l'attention des pompiers sur les dangers liés aux diverses formes d'incendies pouvant être rencontrées en intervention. L'idée générale qui en est ressortie est qu'il est impératif que tout pompier volontaire ou professionnel soit équipé à chaque sortie de la tenue adéquate. Pour le feu, elle se compose de la tenue F1 (veste + pantalon + tee short), bottes en cuir, cagoule anti-feu, casque F1, gants à manchettes et de la parka cuir ou en tissu homologué. Si un pompier est blessé au cours d'une intervention, et qu'il est prouvé qu'il n'était pas doté de ses protections individuelles, sa responsabilité serait engagée. Le fautif serait sanctionné par sa hiérarchie et bien sûr l'assurance qui nous couvre ne pourrait être mise en jeu. C'est pourquoi, même si s'équiper prend un peu de temps, qui paraît toujours trop long aux badauds et témoins présents, il est donc indispensable que les personnes qui interviennent s'équipent avant d'agir et ce, que le feu se situe près ou loin de la caserne. Il est par ailleurs bon de rappeler ici, qu'il est inutile et dangereux de s'approcher d'un feu ou de venir en masse sur les lieux d'un sinistre. Cela peut gêner ou stresser les secouristes intervenants.

Je termine cette page en remerciant tous les DOUVROIS (ES) pour leur sympathique accueil lors de notre passage pour les calendriers 2005.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous

Le président de l'Amicale des Sapeurs Pompiers de DOUVRES.  
MORET Bernard

**N'oublions pas que le Centre de Première Intervention de DOUVRES recrute toujours.  
Faites vous connaître auprès de Pascal MOINE au 06.81.25.65.54, ou en Mairie.**

## LIBRE EXPRESSION DES ASSOCIATIONS DE DOUVRES

### La Diane des Grangeons



La « *Diane des Grangeons* » poursuit allègrement son chemin depuis plus d'un an. Les instruments se sont améliorés (embouchures de clairons et peaux de tambours neuves), les musiciens aussi !!

Les nouveaux venus seront accueillis « tambour battant » ! Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à venir aux répétitions, le vendredi soir à partir de vingt heures à la Salle des Fêtes de Douvres ou à contacter Roger GROSSI au 04-74-38-38-96.

Après la prestation du 11 Novembre, les musiciens, Madame le Maire et leurs conjoints se sont retrouvés le samedi 13 Novembre à la Salle des Fêtes pour rendre hommage à Sainte Cécile. Menu du jour : raclette.

Les Dimanches de Mars et d'Avril, vous retrouverez la « *Diane des Grangeons* » en musique dans vos quartiers. Elle interprétera son répertoire et vous proposera ses cartes de membres honoraires 2005. Merci d'avance pour votre accueil.

Nous avons appris avec regrets la disparition de M. Raoul Briançon, chef de musique dévoué de la « *Diane des Grangeons* » pendant de très longues années.

Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.

### Centre Communal d'Action Sociale



Le 9 octobre, les personnes de soixante cinq ans et plus du village, du Mollard et de Cozance, étaient conviées à notre repas annuel. Cette année, c'est le restaurant « *Chez Rolande* », à Condeissiat, qui nous a régales.

Nos doyens : M. Louis GEOFFROY, 101 ans ½, et Mme Angèle MORAND, 93 ans ½, étaient parmi nous, ainsi que cinquante deux autres

convives et sept membres du C.C.A.S.

Les personnes de plus de soixante dix ans, absentes ce jour-là, recevront un colis. C'est avec plaisir que nous leur rendrons visite avant Noël.

Une après-midi récréative est prévue courant janvier (peut-être le 15). Dès que nous serons sûrs de la date, nous contacterons les personnes concernées.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes à tous !



### La vie du Loup

Cette année, un effort sur la communication a été fait : sur le site de Douvres, par l'intermédiaires des journaux et par des papiers distribués dans les boîtes aux lettres des habitués.

En 2005 nous prévoyons plus de sorties, en avançant la première au dimanche 13 mars et en évitant la coupure des mois de juillet et août. Les jours retenus pour nos balades sont inscrits dans le calendrier des fêtes.

Comme nous l'avons déjà commencé en 2004, nous pensons faire des randonnées communes

avec le Club de Randonnées Pédestres de Jujurieux afin de diversifier nos sorties, et de connaître une bonne équipe qui aime elle aussi le contact avec la nature.

Si vous aimez les balades dans nos montagnes bugistes, venez nous rejoindre. Nous n'avons aucune vocation de marche sportive, mais simplement le plaisir du contact avec la flore et la faune. Découvrir par exemple les empreintes de pieds de chevreuil ou de sanglier voire de renard ; au printemps, apercevoir des ancolies au bord du chemin ou un lys martagon, protégé, en zone humide etc....



# COMITE DES FETES

A l'aube d'une nouvelle saison

2004 tirera bientôt sa révérence.

Au nom du Comité des Fêtes, de sa présidente Arlette Marin, et à titre personnel, j'ai le plus grand plaisir et le privilège de vous adresser mes vœux d'une bonne et heureuse année 2005 pour vous, vos proches, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.

Le Comité des Fêtes est une association au service du village, dont les objectifs sont ; de proposer à Mme le Maire le *Calendrier des Fêtes* élaboré en collaboration avec les sociétés locales, d'organiser l'opération « Galettes » au profit notamment du CCAS et du Sou des Ecoles, de contribuer à l'entretien des fours banaux, et de soutenir les associations et sociétés douvroises à l'organisation de leurs fêtes respectives.

J'ai une attention particulière pour Madame Badey nouvelle bénévole de l'équipe et pour MM Comte, Coquelin, Bertrand, Bernoud et Reyboz. Après de nombreuses années en tant que membres actifs au bureau du Comité des Fêtes, ils ont cédé leur place, et nous savons pouvoir compter sur leur soutien.

Si, comme eux, vous avez la possibilité de nous donner quelques instants, je vous invite à vous reporter au *Calendrier des Fêtes*, et d'y découvrir les dates des manifestations et journées préparatoires à venir. La plupart d'entre elles se terminent par un repas sympathique offert aux bénévoles, ouvert aux conjoints et enfants moyennant une participation (symbolique), où le dessert n'est jamais absent, même lorsque pour ma part j'oublie d'y pourvoir.

Lors de la journée Oignons du 20 novembre dernier (pour ceux qui n'avaient rien senti), nous avons eu le plaisir d'accueillir, avec le sourire et il faut le dire quelques larmes, quelques 31 bénévoles, représentants ou non d'association ou de société locale, qui ont passé au total 124 heures à éplucher, découper, cuire et conditionner les 450 kg d'oignons nécessaires au week-end Galettes. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

Novice, curieux ou expérimenté, je vous invite à venir nous supporter dès l'année prochaine, lors du repas sanglier qui aura lieu dans la salle des fêtes le 29 janvier.

Jérôme Gassies  
Vice-président  
Comité des Fêtes de Douvres

## LIBRE EXPRESSION DES ASSOCIATIONS DE DOUVRES



### *SE SOUVENIR ENCORE DEMAIN.....*

Cette année 2004 aura été riche en commémorations, des cérémonies

marquées par la présence de nombreuses personnalités, et par une participation accrue de la population.

Saluons aussi la présence dévouée de ces hommes et ces femmes, témoins vivants d'un passé que l'on ne voudrait plus voir ressurgir : les anciens déportés, rescapés des camps de la mort, les acteurs de la libération de notre pays, les survivants de Diên Biên Phu. Ces porte-parole du souvenir dont la seule présence à ces douloureux anniversaires porte en elle tous nos espoirs d'avenir. Ils portent dignement le souvenir des disparus, et, au-delà d'une légitime émotion, on ne peut s'empêcher de songer, en les voyant, à l'avenir et à celui de nos enfants.

Aujourd'hui de grandes et belles cérémonies certes, mais qu'en sera-t-il demain ?  
Y aura-t-il encore, dans un avenir qui se compte en quelques courtes années, quelqu'un pour déposer une fleur au pied d'un monument ou sur la tombe de nos glorieux aînés ?

C'est aussi pour que dure le souvenir, que les Anciens Combattants se font un devoir d'honorer tous ces morts qui nous ont permis de vivre libres.  
Il est hélas à craindre que tous les participants à ces célébrations n'aient pas compris les privations, la faim, l'angoisse, la torture, et l'incarcération dans des geôles immondes.  
Ont-ils conscience du sacrifice suprême de ceux dont le nom est gravé dans la pierre de nos monuments ?

Qui mieux que les Anciens Combattants peut transmettre le message du souvenir, le message de la vérité historique ?  
Il nous appartient, pendant qu'il en est encore temps, de faire comprendre aux générations qui nous suivent, que la liberté n'est pas un don du ciel et qu'elle se conquiert. Leur rappeler que ce bien est des plus fragiles et qu'il mérite la plus grande attention.  
L'actualité hélas, nous donne raison, avec sa litanie d'horreurs. Des exactions perpétrées par des êtres qui n'ont plus rien d'humain, au nom d'idéologies qui bafouent toutes notions de respect de l'être humain.

Alors, Anciens Combattants ou non, ne baissons pas les bras. Que notre présence apporte une pierre à la construction de la Paix.

## À LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2004 : NOUVELLE ÉQUIPE À L'ÉCOLE DE DOUVRES



Depuis la rentrée scolaire, M. René Grandjean est le nouveau Directeur de notre école. Pour enseigner à nos enfants, il est assisté de Patrick Chainé, récidiviste, et de deux nouveaux venus : Sandrine Omeira et Patrick Ravet. Ils forment une équipe efficace, dynamique, et joueuse qui saura perpétuer la réputation d'un enseignement de grande qualité à l'école publique de Douvres.

### **N° UTILE :**

**0,12 euros la minute TTC**

**0 820 32 42 52**

**IMPOTS SERVICE**

**En semaine de 8 h à 22h**

**Le samedi de 9 h à 19 h**

**Ce service répond à toutes vos questions sur les impôts en préservant votre anonymat**

**ALLO SERVICE PUBLIC**

**3939**

**Du lundi au vendredi de 8h à 19 h**

**Le samedi de 9 h à 14 h**

**La réponse à toutes vos questions administratives.**

# CAUSE COMMUNE !

Rappelons-nous le mot du Maire du premier bulletin :

« Ce que nous ferons, nous le ferons ensemble et les décisions qui engagent fortement l'avenir du village seront appuyées sur une large concertation. »

La concertation nous l'avons menée pour tous les grands projets. Elle n'a pas permis d'éviter toutes les difficultés, nous pensons là en particulier aux problèmes de l'espace de jeux, mais elle a été conduite jusqu'à ses extrêmes limites avec tous les acteurs impliqués.

Cette façon de travailler, celle d'une équipe de conseillers qui instruisent, se concertent et décident ensemble, nous y tenons car elle débouche le plus souvent sur de vraies idées d'amélioration.

Nous sommes heureux d'avoir élaboré avec les parents le projet péri scolaire de la cantine et de la garderie. Et tant pis si la concertation induit parfois des délais de réalisation plus longs : la réflexion sur les aménagements de la Place de la Babillière a

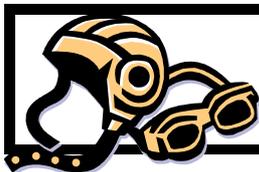
été fortement freinée suite à notre réunion publique. Tant pis, si d'autres fois elle implique des abandons : les « Relais de quartiers » qui ne semblaient pas recueillir beaucoup d'écho, n'ont pas été poursuivis.

Aujourd'hui nous lançons de nouveaux projets : Le Projet Educatif Local, et surtout la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme), qui nécessiteront encore votre participation. De nouvelles occasions de vous informer et vous écouter : de « causer » ensemble.

Nous vous affirmons notre volonté de poursuivre nos projets, en vous associant étroitement à nos décisions.

Faisons cause commune pour le bien être du plus grand nombre.

*L'adjoint chargé de la communication.*



## S'AMUSER ET SE DÉPLACER EN TOUTE SÉCURITÉ : SUIS-JE EN DANGER ?....

La pratique des rollers, trottinettes et autres vélos procure des joies et des sensations fortes, mais les utilisons-nous en toute sécurité ?

Consacrons quelques instants à leur usage.

### Prévenir pour ne pas avoir à guérir :

Porter des gants, un casque, des genouillères c'est un peu contraignant mais ça évite les bobos et les bo-bosses...

⇒ *Je prends le temps de les mettre*

### Pratiquer en lieux sûrs :

Je ne suis pas tout seul et lorsque j'emprunte les trottoirs, les chemins ou les routes ne mets-je personne en danger ? Je n'ai que mes habits face à une voiture quand je fais de la trottinette sur le chemin neuf !

⇒ *Je choisis mon parcours*

### Voir et être vu :

Particulièrement en cette période de l'année où les jours sont courts, j'installe un éclairage avant et arrière, des éléments réfléchissants y compris sur les côtés de mon matériel. Je me signale également avec un brassard ou des habits clairs ou fluorescents.

⇒ *Je suis visible de jour comme de nuit*

*Profitions de ce petit temps de réflexion pour en parler avec les enfants.*



# ENCLenchement DE LA PROCEDURE DE REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



SEANCE du : *Lundi 8 Novembre 2004.*

Madame le Maire présente l'opportunité et l'intérêt pour la commune de réviser son Plan Local d'Urbanisme : le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) actuellement en vigueur date de 1981, a été modifié en 1987, 1994 et 1998. Il y a lieu de le mettre en cohérence avec le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) BU.CO.PA. (BUgey-COtière-Plaine de l'Ain), le schéma directeur du bassin de vie d'Ambérieu-en-Bugey, et le Plan de Prévention des Risques (P.P.R.) - tous deux en phase d'élaboration. L'actuel P.O.S. est décalé par rapport aux nouvelles lois d'urbanisme, loi S.R.U. (Solidarité et Renouvellement Urbain) de 2000 et U-H (Urbanisme-Habitat) de juillet 2003.

La forte augmentation des constructions a induit, dans certains secteurs, des nuisances dues aux eaux pluviales et d'importantes difficultés pour la circulation des véhicules.

Une révision permettrait d'intégrer les préconisations des nouvelles lois d'urbanisme et de maintenir une cohérence entre l'urbanisation, les réseaux et les structures.

Après avoir entendu l'exposé du Maire, et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

### DECIDE :

- 1) de prescrire la révision du PLU sur l'ensemble du territoire communal, conformément aux dispositions des articles L.123-6 et suivants et R.123-15 du code de l'urbanisme ;
- 2) de soumettre à la concertation (cf. L.300.2), pendant toute la durée de l'élaboration du projet, en associant les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées dont les représentants de la profession agricole, selon les modalités suivantes : mise en place au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture au public, d'un registre d'observations et des éléments d'étude. Les remarques pourront également être adressées à la mairie, par courrier.
- 3) d'associer les services de l'Etat conformément aux dispositions de l'article L123.7 du code de l'urbanisme ;
- 4) de consulter au cours de la procédure, les personnes publiques prévues par la loi au titre des articles L.123-8 et R.123-16, si elles en font la demande ;
- 5) de charger un cabinet d'urbanisme de la réalisation et de la révision du PLU ;
- 6) de donner autorisation au Maire pour signer tout contrat, avenant, ou convention de prestation ou de service nécessaires à la mise en oeuvre de la révision du PLU ;
- 7) de solliciter de l'Etat, conformément au décret n°83-1122 du 22 décembre 1983, pour qu'une dotation soit allouée à la commune pour couvrir en partie les frais matériels et d'études nécessaires à la révision du PLU ainsi que le Conseil Général pour l'attribution de la subvention octroyée désormais à ce même titre ;
- 8) dit que les crédits destinés au financement des dépenses afférentes, seront inscrites au budget de l'exercice considéré.





[www.douvres.fr](http://www.douvres.fr)



## LE SITE DE DOUVRES SE PORTE BIEN !

Au terme de un an et demi de mise en ligne, le nombre de visites du site approche des 10 000, soit 18 par jour.

La rubrique « Brèves » semble plaire aux Douvrois et à leurs amis ou parents "expatriés", qui y trouvent de nombreuses informations sur la vie du village. Nous avons donc tenté de la rendre encore plus réactive : manifestations, fêtes d'associations, mariages, animations, inaugurations... Tout ce qui bouge et présente un intérêt général est traité, si possible avec quelques photos et presque toujours avec mise en ligne dans les premières heures suivant l'événement. Le service fonctionne même le soir, les week-ends et jours fériés, ce qui est le gros avantage du bénévolat sur la sous-traitance à des sociétés spécialisées ! Depuis le début 2004, 73 événements ont eu les honneurs de la rubrique, soit en moyenne une nouvelle brève tous les 5 jours.

La rubrique "C'est pour demain" tente de réunir toutes les informations sur le futur immédiat de la vie du village. Pour éviter les rares oublis, il convient que tous, et en particulier les associations, aient le réflexe de nous prévenir systématiquement de ce qui mérite d'être porté à la connaissance générale. N'hésitez pas à annoncer vos programmes et publier vos comptes-rendus d'activités. Nous sommes à votre disposition. Il en va de même pour nos acteurs économiques et pour nos artistes.

Les rubriques "Services" (météo régionale, programmes des cinémas du secteur, pharmacies de garde...) sont également maintenues à jour en temps réel.

L'objectif, lui, reste parfaitement confirmé : faciliter la communication entre tous au sein du village, au service de la qualité de la vie à Douvres.

"jfdwebmaster", alias Jean-François Dubois.

## UN VILLAGE A VIVRE !

**LE MAGASIN DE PROXIMITÉ DE DOUVRES :**

**OUVERT DE 7 H A 12 H 30 ET DE 16 H A 19 H  
TOUS LES JOURS**

**SAUF MERCREDI ET DIMANCHE APRÈS-MIDI**

# PROJET EDUCATIF LOCAL : (P.E.L.)

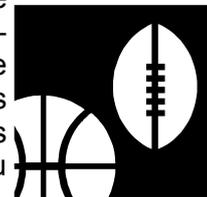


Le 11 Octobre 2004, à la salle des fêtes, des représentants de la municipalité, de l'école, des parents d'élèves, des associations douvroises en relation avec la jeunesse, ainsi que différentes personnes sensibles à développer des activités en direction des jeunes étaient réunies.

Le but de la réunion était d'étudier avec M. Dupuis, de la Caisse d'Allocations Familiales de Bourg en Bresse, la mise en place à Douvres d'un Projet Educatif Local.

Un tel Projet consiste à développer un ensemble d'activités à destination du plus grand nombre d'enfants ou de jeunes.

La Caisse d'Allocation Familiale, qui accompagne cette démarche, intervient par une aide financière. Le « Contrat Temps Libre » signé entre la mairie et la C.A.F. permet de financer à hauteur de 50% les frais de fonctionnement pour les actions nouvelles destinées aux jeunes de 6 à 16 ans (voire 18 ans) dans des domaines tels que loisirs, culture ou découverte des sports (sont exclus les sports de compétition).



Il est souhaitable que ce P.E.L. soit porté par l'ensemble des acteurs locaux de la jeunesse. Un groupe de pilotage sera créé début 2005 qui comprendra, si possible, des représentants de l'école, des associations, de la mairie et d'autres bonnes volontés.

Avant de décider des actions à engager, il faut faire un état des lieux. Recenser ce qui est aujourd'hui proposé aux jeunes et évaluer la fréquentation de chaque activité.

Il faudra ensuite définir deux ou trois grands objectifs à se fixer pour les trois ans à venir. Ce qui nécessite de connaître les besoins.



La majorité des parents présents expriment le souhait de la mise en place d'activités pour les mercredis, samedis et petites vacances ; mais un sondage sera réalisé dans la commune afin de connaître de façon plus précise les occupations des jeunes douvrois pendant leur temps libre. A partir de ces résultats, les besoins pourront être cernés et des actions proposées.

Le groupe de pilotage a l'obligation de se réunir au moins une fois par an pour faire le point de l'avancement du P.E.L. et au final d'en faire l'évaluation. A chaque étape nous vous tiendrons informés.

Nous espérons avec ce Projet pouvoir animer notre village en direction des plus jeunes et utiliser en faveur de nos enfants la belle structure de l'espace de jeux.





## Des p'tits trous, des p'tits trous .... et combien de p'tits sous ?



Les rues de Douvres sont-elles tellement impraticables qu'il soit indispensable de creuser des trous dans notre budget pour boucher ceux de nos chemins ? Certaines voies, détériorées par la circulation de nombreux engins pour des constructions plus ou moins récentes, seront restaurées (chemin de Saint-Denis, vers le lotissement du Bottex par exemple). Mais, dans notre village, des travaux sont encore prévus : enfouissement, aménagements de sécurité, réseau d'eaux pluviales... Alors, même si les contribuables ont eu de tout temps vocation à boucher des trous (aujourd'hui encore ils tentent de le faire pour le plus célèbre d'entre eux, celui de la Sécu) la municipalité préfère attendre la fin des chantiers avant de réhabiliter les voies.

### France Kermer, ou le retour aux sources d'une passionnée de Douvres...



Douvroise d'origine, petite fille de Louis Buisson, maire célèbre pour ses 35 ans de mandats cumulés entre 1919 et 1958, France est née et a grandi dans cette belle maison, au n°40 du chemin de Ronde, entre le lavoir et le four de la Charbonnaz.

Puis la vie l'a appelée ailleurs. Enseignante, artiste peintre, ayant épousé un artiste photographe, elle séjourne en Alsace, en Allemagne, en Haute Saône... bien loin de son village. Ses ancêtres vendirent "Sa" maison... et le temps passa.

Mais quand elle a su que la municipalité avait racheté la maison de son enfance pour y installer un restaurant scolaire, et que cette maison serait baptisée "le Clos Buisson", son sang n'a fait qu'un tour. Depuis elle ne cesse de faire don de son temps, de ses œuvres et de sa science pour Douvres, et surtout pour les enfants du village :

- "dessine moi Douvres", le 14 juillet, où sous sa houlette 35 enfants se sont égayés dans le village, avec un carton à dessin sous le bras... et les dessins des trois lauréats sont devenus cartes postales (disponibles à la mairie et chez Denis).
- inauguration du restaurant des enfants, où elle a mis en vente une importante collection de ses aquarelles, en offrant toute la recette pour l'aménagement du parc du Clos Buisson.
- animation des vacances d'automne : une trentaine d'enfants se sont retrouvés à la salle des fêtes, et se sont offert une joyeuse partie de découpage, de collage, de moulage et de peinture pendant 5 après-midi, pour fabriquer sous sa conduite des œuvres d'art originales pour le marché de Noël.
- fabrication des couronnes d'Avent, du 22 au 25 novembre, avec une dizaine de mamans ou mamies...
- marché de Noël des enfants, au cours duquel ces œuvres ont été vendues, toujours au profit de l'aménagement du parc.

D'ores et déjà des arbres ont ainsi pu être commandés et vont être plantés dans le parc du Clos Buisson en décembre.

...Et ce n'est pas fini, France a encore plein d'idées et de projets pour "SON DOUVRES".

De la part de tous, merci France.

*M.L. DUBOIS*



## RECENSEMENT 2005

Depuis janvier 2004 le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'INSEE. Ainsi les informations produites sont plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins.

Les communes de moins de 10000 habitants font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans.

Douvres fait partie des communes recensées en 2005.

**A partir du 20 Janvier 2005, vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du Maire.**

Il viendra déposé chez vous une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement, ainsi qu'une notice d'information.

L'agent peut vous aider à remplir ces questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes souvent absent vous pourrez confier ces documents (sous enveloppe) à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pourrez aussi les retourner directement à la Mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats soient de qualité, il est indispensable que chaque personne remplisse les questionnaires. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951, c'est également une obligation.

Contactez la Mairie pour plus de renseignements.

*Les premiers résultats de cette enquête seront en ligne sur [insee.fr](http://insee.fr) dès septembre 2005.*

Aujourd'hui lors de leur passage devant le Maire la mariée est âgée de 28 ans en moyenne et le marié de 30 ans. Vingt ans auparavant ils avaient 23 et 25 ans.

Les enfants assistent aux noces de leur parents dans près de trois unions sur dix

### Le saviez vous ?

En 2002, 280 600 mariages ont été célébrés en France métropolitaine.

Après avoir diminué de 3,2 % en 2001, le nombre de mariages baisse de 2,7 % en 2002.

### UTILE :

#### TRESORERIE AMBERIEU :

12 Rue Clos Dutillier  
01500 AMBERIEU.

Tel : 04 74 46 19 70  
Fax : 04 74 34 05 22  
Courriel : [t001001@cp.finances.gouv.fr](mailto:t001001@cp.finances.gouv.fr)

Ouvert de 8 H 30 à 12 H et de 13H30 à 16 H  
Du lundi au vendredi sur rendez-vous.

ADRESSE INTERNET  
POUR ECRIRE A LA  
MAIRIE DE DOUVRES :

[mairie.douvres@wanadoo.fr](mailto:mairie.douvres@wanadoo.fr)

**Affouage.** Vient du latin *focus* qui signifie foyer, feu. En vieux français, *affouer* signifie chauffer. Progressivement le terme d'*affouage* désigne "le droit de prendre du bois de chauffage ou de construction dans une forêt dont on n'est pas propriétaire" (définition tirée du *Petit Larousse illustré*).

Ainsi que nous le fait comprendre le texte trouvé dans les archives municipales d'Ambronay, le droit d'affouage est un droit très ancien qui permettait aux habitants d'une communauté d'acquérir du bois de chauffage, généralement dans les bois des communaux des villages. Ce droit donna parfois lieu à des litiges entre habitants de hameaux et communautés villageoises, lorsque les hameaux étaient situés en limite de deux villages et que les habitants demandaient à conserver les droits afférents lors d'une modification d'appartenance communautaire. Ceci explique que le jugement rendu en 1807 à Ambérieu permette encore aujourd'hui aux habitants de Reilleux de s'inscrire à Ambronay lors des coupes d'affouage.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'affouage s'organise peu à peu avec des plantations volontaires sur des terrains communaux. C'est ainsi qu'environ deux fois 5 hectares furent plantés d'acacias sur Taponay. Les coupes s'effectuaient uniquement dans ces plantations.

Aujourd'hui, l'administration des Eaux et Forêts aide les communes à planter ces bois, à déterminer le périmètre de ce qui est à abattre en creusant et entretenant un fossé autour dudit périmètre et enfin à estimer le prix de vente des lots. Par soucis d'équité, lorsque la qualité du bois sur un lot laisse à désirer, la parcelle est augmentée.

L'organisation de la vente revient à la mairie de chaque commune. La décision d'*affouager* ("déterminer les coupes en fonction de droit d'affouage" ou encore "dresser la liste des habitants qui ont le droit d'acquérir du bois dans les forêts communales") est alors publiée afin que les habitants du village intéressés puissent venir s'inscrire en mairie en vue de se procurer un lot, généralement fin novembre ou début décembre.

Une fois la liste des exploitants établie, des *chefs de vingtième* sont désignés. Qu'est-ce qu'un *vingtième* me direz-vous ? Cela représente en moyenne environ vingt coupes de cinq *moules* chacune (un *moule* équivaut à environ 2m<sup>3</sup>35, un stère à 1m<sup>3</sup>), dont le nombre peut varier en fonction du nombre d'affectataires et donc le nombre de chefs (par exemple, pour 80 lots, il y aura 4 *vingtièmes*).

Commence alors pour les chefs, généralement des conseillers municipaux ou des habitués des bois, tout un travail de répartition. Les *vingtièmes* étant numérotés, chaque *chef de vingtième* tire au sort dans un chapeau celui qui lui est affecté. Puis un deuxième tirage au sort permet d'attribuer les lots aux habitants inscrits. Ces derniers se rendent alors dans les bois avec les *chefs de*

*vingtième* afin de mesurer les lots équitablement. À partir de cet instant, le rôle délicat des *chefs de vingtième* consiste à veiller au respect des limites des coupes et à intervenir si nécessaire en cas de litige entre exploitants. Ceci avec fermeté et impartialité comme il se doit ! Chaque exploitant prend en charge son lot, coupe et débarde le bois, lorsque les intempéries et l'état du sol le permettent, ceci avant le 1<sup>er</sup> mai lorsqu'il s'agit d'acacias car cet arbre repousse tôt au printemps.

Jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale, l'*affouage* était organisé tous les cinq ans, en alternance sur les deux fois 5 hectares plantés, lorsque les arbres atteignaient environ 10 ans. Aujourd'hui la croissance est ralentie. Des noisetiers et des frênes poussent au milieu des acacias et fournissent moins de bois que ces derniers ; les coupes ne se déroulent plus que tous les vingt ans environ (derniers en 1984 et 2001), sauf exception, par exemple lors de la tempête de 1992 à la suite de laquelle il fallut couper des bouleaux qui avaient été endommagés.

D'autres coupes peuvent être publiées, ainsi en 2003, concernant des bois communaux sur des parcelles qui se sont "emboisées" avec le temps. Ce type de coupe s'organise généralement entre les affouages et était ouverte aux communes environnantes jusqu'en 1975, aux seuls habitants de Douvres depuis. La commune définit le périmètre, organise la coupe (environ 12 lots) et c'est le maire, ou des personnes assermentées (adjoints, garde champêtre), qui préside la vente aux enchères et procède aux adjudications, selon une mise à prix fixée par les membres de la commission bois.

Jusque vers 1960, l'ensemble de ces coupes s'effectuait entièrement à la hache et au *passé partout*, scie à deux poignées utilisée par deux scieurs. Les lames étaient aiguisées avant le départ pour les bois au moyen de limes et *tiers point* (lime triangulaire) pour la scie, d'une meule pour la hache. Les premières tronçonneuses apparaissent à Douvres au début des années 60 (les premières qui seront vues... et surtout entendues !, étaient utilisées par des Américains stationnés à la base aérienne d'Ambérieu entre 1945 et 1950).

Chacun travaillait à la coupe sur le lot qui lui était affecté avec plus ou moins d'habileté et de technicité et donc de rapidité. Ainsi Louis Durand ou Paul Rabachon parvenaient à abattre leurs cinq moules dans la journée, ce dernier à assembler une centaine de fagots dans la journée, lorsque les jours s'allongeaient à partir d'avril (25 à 50 pour les autres), tandis que le "père" Bladier coupait tout son bois à genoux à l'aide d'une hachette ! Et rien ne devant se perdre, il récupérait tous les soirs les copeaux dans des cabas afin d'allumer son feu une fois rentré chez lui. Imaginez le temps qu'il lui fallait pour venir à bout de sa coupe !

# **ETAT CIVIL**

**Ca c'est passé en 2004**

## **NAISSANCES :**

<b>Evan TOUVIER</b>	<b>13 Janvier</b>
<b>Sacha COURTHALIAC</b>	<b>16 Janvier</b>
<b>Martin MENDEZ</b>	<b>2 Février</b>
<b>Léontine BOYEN</b>	<b>21 Avril</b>
<b>Cassandra BASQUE</b>	<b>30 Septembre</b>
<b>Remi DUPLANTIER</b>	<b>17 Novembre</b>
<b>Léa CLAUDET</b>	<b>17 Novembre</b>

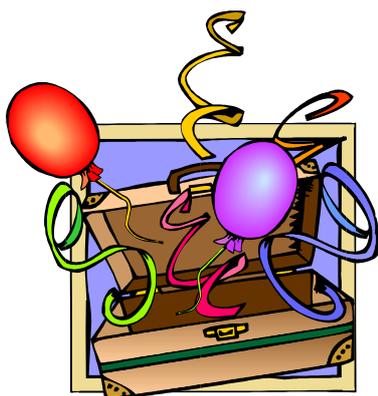
## **DECES :**

<b>Jean Alphonse Joseph WICART</b>	<b>12 Février</b>
<b>Raoul BRIANCON</b>	<b>17 Novembre.</b>

## **MARIAGES :**

<b>10 Avril</b>	<b>Yvan TENAND et Sandrine PARENT BACCAN</b>
<b>10 Juin</b>	<b>Patrick PELLEGRIN et Véronique HENRY</b>
<b>19 Juin</b>	<b>Sébastien MONNIER et Armelle PONCE</b>

# VŒUX DE LA MUNICIPALITE



**VENDREDI  
7 JANVIER A 18 30**

**SALLE DES FETES.**

**JOYEUSES FETES et BONNE ANNEE 2005**